

BILAN INTERMEDIAIRE 2021

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



LE PLPDMA AU SEIN DE LA C3G

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou a signé, le 19 février 2019, la Charte de la réduction des déchets initiée par le syndicat de traitement DECOSET : « Territoire Zéro Déchets, Zéro Gaspillage ». Cette charte associe huit Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour définir les politiques et les moyens nécessaires pour la gestion et la prévention des déchets sur le territoire nord toulousain.

Dans le cadre de cette charte, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a élaboré son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) avec l'aide du bureau d'études IDE Environnement en coordination avec le syndicat de traitement DECOSET.

Le PLPDMA de la Communauté de Communes a été validé par la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi le 13 mars 2019 et adopté par le Conseil Communautaire le 1^{er} juillet 2019. Il contient 4 axes principaux de réduction des déchets.

Axe du PLPDMA	Thématique d'actions concernées	Potentiel de réduction associé (kg/hab.)
Axe A – Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts		
1.	Développer le compostage individuel	8,3
2.	Développer le compostage collectif	0,3
3.	Développer le compostage dans les cimetières	0,4
4.	Développer le compostage dans les écoles	0,1
5.	Lutter contre le gaspillage alimentaire	3,0
6.	Développer les alternatives à la collecte des déchets verts	14,9
		26,9
Axe B – Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation		
7.	Développer les alternatives à la collecte des encombrants	2,7
8.	Détourner encore des textiles des Ordures Ménagères	3,0
		5,7
Axe C – Sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets		
9.	Sensibiliser pour un changement de comportement	1,0
10.	Poursuivre et intensifier la distribution des autocollants Stop-pub	2,1
11.	Collecter les piles usagées, les cartouches et toners et limiter leurs productions	0,13
		3,3
Axe D – Développer l'exemplarité de la C3G et des communes adhérentes		
12.	Etre éco-exemplaire en tant qu'établissement public	0,01
Total réduction des DMA (exclue les actions sur les textiles et les piles car collectés)		32,8
Total réduction des OMR		18,4

La mise en œuvre des actions et le suivi du PLPDMA sont réalisés par une chargée prévention des déchets et maître composteur recrutée en 2019, sous la direction du responsable du service déchets.

BILAN PLPDMA 2021

En raison du contexte particulier de l'année 2020 avec la crise sanitaire, les tonnages ont augmenté sur tous les types de déchets : non recyclables et recyclables. La présence des usagers à leur domicile pendant le confinement peut expliquer ce résultat d'autant plus que sur le territoire de la Communauté de Communes, la suspension de l'activité économique n'a pas compensé la présence des usagers à leur domicile.

De même, les actions du PLPDMA programmées et en cours ont été stoppées par la crise.

Les indicateurs de suivi de la production des déchets sont issus des matrices des coûts 2020 et 2021.

Indicateurs de suivi de la production de déchets							
Evolution de la production de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en kg/hab.							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		460	454	449	443	438	432
Résultat	465	452	468	476,45			
Evolution/2010	-10%	-13%	-10%	-8,28%			
Evolution de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) en kg/hab.							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat	308	261,7	309,28	315,55			
Evolution/2010	-16%	-29%	-16%	-14%			
Evolution de la production d'Ordures Ménagères et Résiduelles (OMR) en kg/hab.							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat	202	201,5	210,49	215,9			
Evolution/2010	-24%	-25%	-21%	-19%			

Les actions qui permettent de réduire la production des déchets sur la Communauté de Communes sont présentées ci-dessous.

AXE A : PROMOTION DE LA REDUCTION ET D'UNE MEILLEURE VALORISATION DES BIODECHETS ET DES DECHETS VERTS

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou a répondu à l'appel à projet sur les biodéchets : « Développement de la pratique du compostage ». Pour le projet, la Région a attribué une subvention de 26 944€ et l'ADEME une subvention de 26 944.48€.

1. Compostage individuel

Animation compostage-déchets verts aux jardins du Girou à Gragnague



En 2021, les ateliers « compostage » ont dû être doublés, soit 27 dates proposées dont une annulée, afin de respecter les jauges imposées par la crise sanitaire.

Nous avons fait appel à une association locale pour co-animer les ateliers. De plus, l'animatrice de DECOSET a participé à certains ateliers pour sensibiliser à la prévention des déchets verts.

Au total **203 bacs à compost** ont été distribués et **247 personnes** ont assisté aux ateliers. La Communauté de Communes des Coteaux du Girou a atteint un taux d'équipement de 13%.

Indicateurs d'impacts							
% de foyers en habitat individuel équipés en composteur							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		10%	13%	16%	19%	22%	25%
Résultat	7%	7%	11%	13%			
Nombre de nouveaux composteurs distribués chaque année							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		257	267	278	290	301	313
Résultat	21	30	329	203			
Quantités évitées : biodéchets compostés in situ							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif kg/hab.		4	6	7	9	10	11
Résultat Kg/hab.	3	3	5	5,88			
Résultat tonnes	60	70	100	130			

2. Compostage partagé pour les habitants

Pour son installation, un site de compostage partagé fait l'objet d'un diagnostic/état des lieux et d'une concertation avec les différentes personnes concernées par cette mise en place. Des référents formés sont obligatoires pour le bon fonctionnement du site et la Communauté de Communes assure un suivi de chaque site.



Site de compostage partagé aux jardins de Gémil

En 2021, 2 sites de compostage partagé ont été installés :

- Les Jardins du Girou : 3 bacs en bois de 1000 litres pour les restes de repas du personnel et certains biodéchets des jardins.
- Les Jardins de Gémil : 3 bacs en bois de 1000 litres pour les biodéchets du jardin et des habitants de la commune.

Indicateurs d'impacts							
Nombre de sites de compostage collectif (cumulés)							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		1	2	3	4	5	6
Résultat	0	2	2	4			
Nombre de foyers participant au compostage collectif							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		10	20	30	40	50	60
Résultat	0	15	15	17			
Quantités évitées : biodéchets compostés in situ							
Année	Réf	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif kg/hab.		0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3
Résultat Kg/hab.	0,0	0,1	0,1	0,1			
Résultat tonnes	0	2	2	2			

3. Compostage dans les cimetières

Deux demandes d'installation de compostage partagé dans les cimetières ont été faites en 2021 sur Saint Marcel Paulel et Bonrepos Riquet.

4. Compostage dans les établissements



Le compostage dans les établissements scolaires nécessite l'implication de la mairie, de l'école et du personnel d'animation avec l'appui de la Communauté de Communes.

En 2021, 2 sites de compostage ont été installés :

- Ecole privée La Marelle à LAVALETTE : 3 bacs en bois de 400 litres pour les restes de repas de la cantine.
- Ecole de Montpitol : 3 bacs en bois de 400 litres pour les restes de repas de la cantine.

Indicateurs d'impacts							
Nombre de sites de compostage dans les écoles ou centres de loisirs (cumulés)							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		4	6	7	8	9	10
Résultat	0	0	2	4			
Quantités évitées : biodéchets compostés in situ							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif kg/hab.		0,064	0,094	0,109	0,123	0,137	0,151
Résultat Kg/hab.	0,000	0,000	0,629	0,706			
Résultat tonnes	0,000	0,000	13	15			

5. Lutter contre le gaspillage alimentaire

La Communauté de Communes a fait l'acquisition d'une exposition sur le gaspillage alimentaire afin de sensibiliser les convives dans les cantines. Elle sera proposée en 2022 dans les écoles. Aussi, des rencontres ont eu lieu entre le service déchets et l'association Cocagne Alimen'terre pour mettre en place un cycle d'animation grand public avec des ateliers cuisine « anti-gaspillage ».

6. Développer les alternatives à la collecte des déchets verts

Le service prévention souhaite expérimenter le broyage de déchets verts sur placette avec les communes. Cette action est déjà proposée sur la commune de Roquesérière.

AXE B : PROMOTION DU REEMPLOI, DE LA REPARATION, DE LA REUTILISATION

7. Développer des alternatives à la collecte des encombrants

Aucune action sur cette thématique n'a pu être proposée. La première étape sera d'établir un guide du réemploi, de la réparation et de la réutilisation avec des listings sur les réparateurs ou encore des actions locales tel que les vides greniers.

8. Détourner des textiles des Ordures Ménagères

Après une baisse en 2020, la quantité des textiles collectés est à nouveau en hausse. Des animations et des communications sur la presse ont été réalisées. De plus en 2020, la collecte a été stoppée pendant le confinement.

Indicateurs d'impacts							
<i>Quantité de textile collecté dans les bornes prévues à cet effet</i>							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif kg/hab.		3,72	4,22	4,72	5,22	5,72	6,22
Résultat kg/hab.	3,22	4,10	3,66	3,72			

AXE C : SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES GESTES DE REDUCTION DES DECHETS

9. SENSIBILISER POUR UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

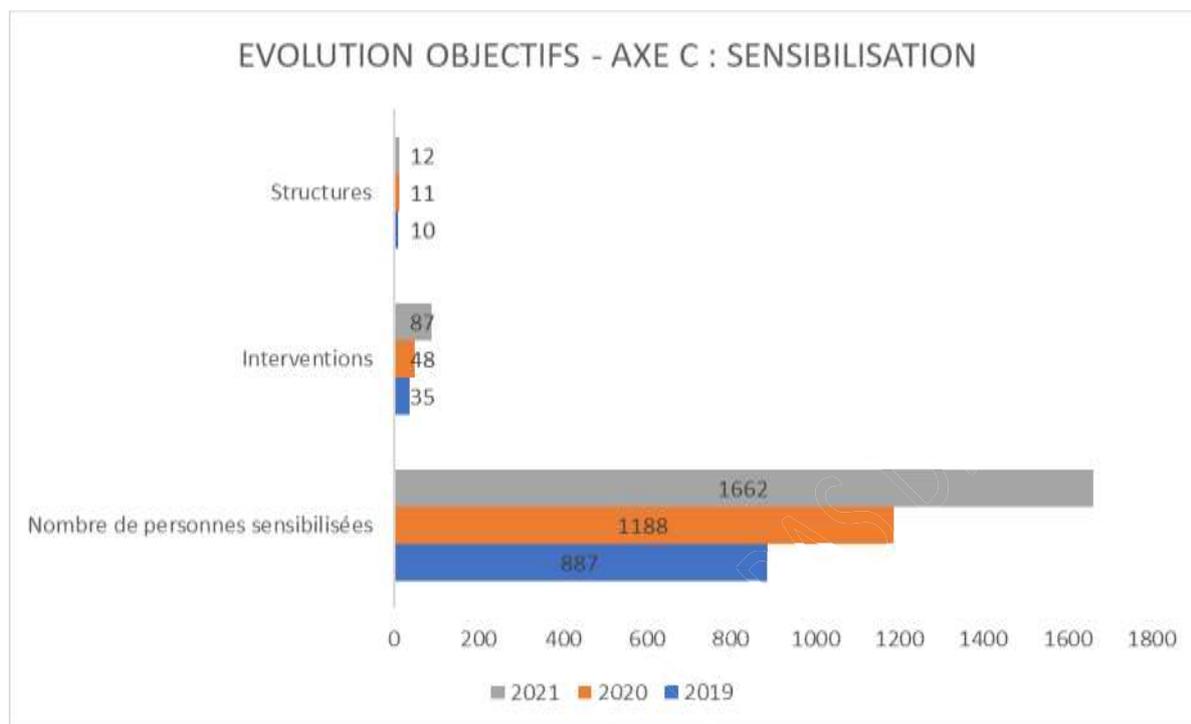
Pour les établissements scolaires, seuls les ateliers prévention des déchets ont été conservés. Les interventions sont limitées à deux par classe par an. Une intervention auprès des scolaires se déroule sur une demi-journée par classe. Pour le grand public, les ateliers ont été organisés à la Communauté de Communes et à Paulhac.

Au total, en 2021 : **87 interventions** ont été réalisées sur 12 structures différentes soit **1662 personnes sensibilisées** sur la prévention des déchets (gaspillage alimentaire, compostage, zéro déchet...).

Les 87 interventions sont réparties en :

- 13 dans les écoles maternelles (Garidech, Montjoire, Paulhac, Verfeil).
- 44 dans les écoles primaires (Bazus, Garidech, Gauré, Gragnague, Montastruc La Conseillère, Montjoire, Montpitol, Paulhac, Verfeil).
- 2 au lycée l'Oustal de Montastruc La Conseillère.
- 1 Visite de la déchèterie de Plaisance du Touch pour l'école de Gauré.
- 27 à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou et Paulhac pour le grand public.

En 2021, DECOSET a créé des visites pédagogiques de la déchèterie de Plaisance du Touch pour les écoles avec des ateliers sur le réemploi, le jardinage au naturel et la réduction des déchets. Le service déchets prend en charge le transport des élèves.



L'évolution de cette action est importante. Le réseau est actif auprès des établissements scolaires qui ont bien identifié notre service pour ces actions. Les objectifs de sensibilisation du public scolaire dans le cadre du PLPDMA sont largement atteints. Pour répondre favorablement à cette demande, le service déchets s'appuiera sur des prestataires comme par exemple le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) des Terres Toulousaines.

10. Poursuivre et intensifier la distribution des autocollants STOP PUB

En 2014, des présentoirs pour distribuer des autocollants "STOP PUB" ont été mis à disposition dans les accueils des mairies de la Communauté de Communes.

Un état annuel est demandé à la Poste pour connaître le nombre de boîtes aux lettres sur le territoire et le nombre de boîtes aux lettres équipées d'un autocollant STOP PUB. Tous les types d'autocollants STOP PUB sont comptabilisés.

Indicateurs d'impacts							
<i>Taux de boîtes aux lettres équipés d'un Stop-Pub</i>							
Année	Réf 2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectif		29%	31%	34%	36%	38%	40%
Résultat	27%	29%	NC	31%			

En 2021, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou dispose de 3 071 autocollants STOP PUB à distribuer. Un état des lieux a été réalisé auprès des communes pour intensifier la distribution et assurer le suivi de cette action.

11. Collecter les piles usagées, les cartouches et les toners et limiter leurs productions.

Des collecteurs de piles usagées ont été distribués aux administrations publiques et aux écoles. La Communauté de Communes des Coteaux du Girou centralise cette collecte. Ainsi en 2021, 98 kilos de piles usagées ont été collectés par notre partenaire SCRELEC.

En 2021, ont été également mis en place des cartons de collecte pour les cartouches d'imprimantes dans les ALAE de la C3G. Ces collecteurs seront mis progressivement à disposition dans les mairies.

AXE D : DEVELOPPER L'EXEMPLARITE DE LA C3G ET DE SES COMMUNES ADHERENTES

L'action de sensibilisation auprès des agents territoriaux de la collectivité ou des communes doit être développée. Une formation « Guide Composteur » par le CNFPT en intra pour les agents territoriaux est programmée fin 2022.

ESTIMATION DES DECHETS DETOURNES

Pour chaque action des axes du PLPDMA ci-dessus, une estimation de déchets évités est donnée en kilogramme et par habitant.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	OBJECTIF FIN PLPDMA
Détournement DMA Kg/hab/an	8	10	11				18,4
Détournement OMR kg/hab/an	11	14	16				32,8

PERSPECTIVES

- Programmation de 10 ateliers compostage avec et sans distribution de bacs à compost.
- Proposition d'ateliers compostage dans les communes.
- Atelier jardinage zéro déchet sur la C3G.
- Broyage des déchets verts sur placette.
- Appel à projet pour le compostage partagé en habitat collectif : communication aux syndicats et aux habitants.
- Proposition d'équipement pour le tri des biodéchets dans les cantines et sensibilisation au gaspillage alimentaire.
- 32 animations programmées pour les scolaires dont 2 visites de la déchèterie.
- Programmation d'atelier pour le grand public et pour les agents territoriaux avec l'association cocagne aliment'erre.
- Intensification STOP PUB.